

La Tanzanie naturalise 170.000 Burundais

Arrib News, 24/02/2008 – Source Belga La Tanzanie, havre de paix sur un continent africain déchiré par les conflits, a entrepris une opération massive et sans guère de précédent de naturalisation de Burundais réfugiés sur son sol depuis 1972, dont 170.000 ont demandé à acquiescir sa nationalité. Avec l'aide de l'ONU, elle a aussi aidé au rapatriement de quelque 200.000 Burundais désireux de rentrer chez eux avec le retour de la paix dans leur pays après seize ans d'exil. "La Tanzanie est une superpuissance humanitaire", a lancé lundi sans détour le représentant à Dar es-Salaam du haut commissariat des Nations Unies pour les réfugiés (HCR), le Soudanais Yacoub El Hillo devant quelques journalistes belges, pour caractériser l'hospitalité dont le pays a fait preuve au fil des ans envers les réfugiés fuyant les conflits dans les pays voisins (Rwanda, Somalie, République démocratique du Congo et, surtout Burundi). La Tanzanie a ainsi accueilli deux vagues de Burundais à la suite de violences ethniques: la première en 1972, forte de 800.000 réfugiés (mais devenus 218.000 entre-temps) et la seconde en 1993, composée de 300.000 personnes. Les premiers avaient été installés, à l'initiative du président tanzanien de l'époque, Julius Nyerere, dans trois vastes "implantations", des zones fertiles situées loin de la frontière burundaise, où ils ont prospéré et construit des villages, voire des villes, devenant rapidement auto-suffisants. En 2007, le HCR a pris, en coopération avec le gouvernement tanzanien, l'initiative de leur demander de choisir leur avenir. Quelque 80% de ces 218.000 personnes (dont 82% étaient nées dans leur pays d'accueil) ont répondu qu'ils souhaitaient devenir Tanzanien et rester. Les 20 autres pour cent ont mis le vœu de rentrer au Burundi. La Tanzanie, qui compte quelque 40 millions d'habitants, a accepté d'offrir la naturalisation à 170.000 personnes (dont 67.000 adultes), un processus qui est en cours malgré parfois des résistances locales, a ajouté Yacoub El Hillo, saluant cette décision sans précédent dans le monde, du moins à cette échelle. "La vitesse avec laquelle ce processus s'est déroulé (deux ans) est remarquable", a souligné le responsable du HCR, appelant d'autres pays à suivre cet exemple. Quant à la seconde vague de réfugiés, plus de 300.000 personnes arrivées après l'assassinat du président démocratiquement élu Melchior Ndadaye, le 21 octobre 1993, elle s'est installée dans onze camps situés à proximité de la frontière. En ce début 2009, avec le retour de la paix au Burundi, il ne reste plus que moins de 42.000 Burundais dans la zone frontalière et huit des onze camps ont été fermés. Pour favoriser les retours, le HCR a, avec l'aide financière de la communauté internationale, accordé des primes de 250 dollars par personne afin de leur donner un capital de départ pour racheter une maison ou un lopin de terre, voire se lancer dans le commerce malgré les conditions économiques difficiles qui prévalent au Burundi. A ce jour, "le retour a été doux et la réintégration assez facile", a assuré Yacoub El